

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 24 (1874)

Artikel: Péry
Autor: Quiquerez, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-549533>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tous ces souvenirs traditionnels, si chers à nos aïeux, mais dont nos enfants n'auront plus ni souci de les recueillir, ni envie de les entendre raconter.

Jadis, sous le manteau de l'âtre, durant les longues soirées d'hiver, à défaut de lecture de livres alors trop rares, on racontait des légendes. Tous faisaient silence, chacun était attentif au récit. Plus il était extraordinaire et effrayant, et plus il captivait l'attention. De nos jours, chacun prend un livre de son goût, mais le silence de tous ces lecteurs muets ne tarde pas à les endormir tous. Puisse mon histoire de Rondchâtel ne pas produire le même résultat.



PÉRY.



Un des plus près voisins de Rondchâtel était le château de Péry qu'on a déjà nommé en passant, ainsi qu'un de ses habitants, ce complaisant vassal du comte Louis de Neuchâtel. Péry était la sentinelle avancée de la cluse de la Reuchenette ; elle en gardait l'entrée septentrionale. Cachée sur une colline rocheuse, au milieu des hêtres et des sapins, elle se dérobaît à la vue des passants pour mieux les surprendre, comme le faucon qui se perche sur une pointe de rocher pour guetter sa proie. Il en devait être ainsi, durant les premiers siècles de la féodalité et peut-être est-ce pour ce motif qu'on appelle ce lieu le château périlleux. A la vérité le premier acte qui fait mention de Péry, en l'année 884, le nomme *Villa bederica cum cappella*, la villa ou domaine de Bédéric et sa chapelle. Ce n'est que plus tard qu'on a transformé ce nom en celui de Periculo et que les Allemands en ont fait Biederich, Büderich, ce qui indiquerait la loyauté de ses habitants.

Il est certain que la vallée de Péry a été occupée dès l'époque préhistorique. Elle était traversée par la voie helvético-rauracienne de Pierre-Pertuis, sur le bord de laquelle il y avait une roche dressée ou une haute borne, entre La Heutte et Sonceboz. Nous avons une hache de bronze trouvée près de la cascade de La Heutte, et plusieurs autres objets et traditions attestent ces temps reculés. Les traces romaines ne sont pas rares dans la vallée et notamment dans le voisinage du château de Péry. Celui-ci porte des vestiges de constructions romaines qui indiquent en ce lieu l'établissement d'un poste militaire, d'une de ces tours qui jalonnaient les voies romaines à leur passage dans les montagnes.

Le roi Charles-le-Gros avait donné Péry et sa chapelle à l'abbaye de Grandval, et lorsque la souveraineté sur les vastes domaines de ce monastère fut remise à l'Eglise de Bâle en 999, les évêques durent y établir un châtelain, si déjà il n'y en avait pas un durant la période carlovingienne pour la perception des droits de péage et l'exercice du droit de conduite. Le château de cette époque s'est assis sur la vigie romaine. Un châtelain a remplacé le centenier. Nous avons fait le plan de la forteresse qui occupe la crête de la colline rocheuse entre le village de Péry et l'auberge de la Reuchenette. Ces ruines ont une longueur de 142 pieds sur 40 à 60 de large. Les escarpements du roc défendaient le castel au nord et au sud, tandis que les profondes entailles creusées dans le rocher en protégeaient les approches des autres côtés. Il reste une partie des fondations de la tour primitive bâtie en moellons de petit appareil, placés par assises régulières et liés par un ciment fort dur. C'est un travail des Romains ou une imitation encore en usage dans les premiers siècles suivants. Les autres parties du castel sont tellement ruinées qu'on ne peut plus en apprécier le mode de construction.

Les documents antérieurs au XII^e siècle sont si rares que ce n'est que plus tard qu'on trouve les noms des no-

bles de Péry ou d'une famille qui habita d'abord ce château. En 1244, Pierre, chevalier et maire de Bèderic, avait un procès avec les chevaliers de l'ordre teutonique de Koenitz. Depuis lors on trouve fréquemment ses descendants dans les annales de Bienne ou quelques-uns furent maires, ou représentants de l'Evêque de Bâle dans cette ville. Ils possédaient des terres, des dîmes, des censes, de revenus divers dans les vallées de Péry, St-Imier, Tavannes, Delémont. L'un des derniers fut Jean-Henri de Péry, châtelain d'Erguel en 1472. Sa sœur Agnès, fille d'Hennemann de Péry, épousa un Morel de Corgémont en 1493.

Les nobles de Péry étaient aussi vassaux du comte de Neuchâtel et attachés à leur cour. Un acte de 1364 nous apprend que le comte Louis donna à Pierretone de Ravine et à ses enfants procréés en légitime mariage avec Bourcard de Péry, à ceux qu'elle avait eus du donateur, et à ceux qu'elle pourrait encore avoir par la suite, soit fils ou filles, à titre féodal, diverses terres détaillées dans l'acte. Cette dame était ce qu'on appelait la belle Pierrette, la Perrusson ou perusée maîtresse en titre de Louis, comte de Neuchâtel, qui vivait publiquement avec elle, nonobstant ses trois femmes successives et nombre d'autres non spécifiées. Par cet acte, le plus gaillard des comtes de Neuchâtel dotait ses enfants adultérins passés et futurs, au vu et su de Bourcard de Péry. On connaît quatre des premiers, dont l'un fut un chevalier félon de grand renom, et qui laissa sa tête sur les bords du lac de Neuchâtel, en expiation de ses méfaits, 1412. On dit que ses fils, pour venger la mort de leur père, incendièrent ensuite Neuchâtel. L'histoire de la belle Pierrette de Ravine, près de St-Ursanne, et de sa progéniture, est tout un roman, offrant les scènes les plus émouvantes, mais dans lesquelles on entrevoit à peine le nom de Bourcard de Péry. (Matile, *Monuments de Neuchâtel*, Régestes, CCXVII.)

A la fin du XV^e siècle, la famille de Péry s'allia à celle

des Gœuffy de Bienne. Ceux-ci, après l'extinction des Péry, obtinrent en fief le castel ou châillon de Péry et ajoutèrent ce nom à celui de Gœuffy. Lorsqu'ils s'éteignirent à leur tour, les nobles d'Orsans, alors seigneurs de Rondchâtel, obtinrent une partie du fief, en échange d'autres terres que les Orsans avaient déjà reçus de l'Eglise de Bâle, sous l'épiscopat de Jean de Vienne, en récompense de leurs services.

A cette époque Rondchâtel était déjà ruiné et il est probable que le château de Péry était également abandonné, car depuis longtemps la famille de ce nom habitait Bienne où elle avait maison et bourgeoisie. Une partie du vieux manoir féodal fut employée à bâtir les forges de la Reuchenette et d'autres maisons voisines, en sorte que ce sont les hommes plus que le temps qui ont détruit ces monuments.

Les nobles de Péry portaient de gueules à un guidon ou étendard en pal d'argent. C'était la bannière carrée caractérisant les chevaliers bannerets. Le cimier se composait de deux bannières pareilles à celle de l'écu, posées de chaque côté du casque. Ces armoiries étaient les mêmes que celles des nobles de Sonvillier et elles dénotaient une origine commune.

Les forges de la Reuchenette, érigées au milieu du XVII^e siècle par les évêques de Bâle, ne rappellent que de tristes souvenirs. Leurs fourneaux sont éteints, comme les vaniteux Chemilleret qui les exploitèrent, à la fin dudit siècle, au grand détriment du pays. Ces personnages se firent anoblir et prirent les signes héraldiques des nobles de Courtelary, avec lesquels ils n'avaient aucune espèce de communauté d'origine. Leur lettre de noblesse donnée par l'empereur Charles VI est du 23 janvier 1733. Leurs armoiries étaient de gueules à la bande d'argent chargée de trois feuilles de lierre de gueules.

